Une famille brisée pour avoir témoigné contre des dealers

03/02/2009 à 9h34

Toute l'affaire remonte au 7 août 2006, à Goussainville, lorsque la bande de dealers qui "tient" la cité Ampère est arrêtée par la police. Il manque aux enquêteurs des témoignages pour confondre les suspects : Irène H. , une habitante de la cité exaspérée par la présence des trafiquants et par les allées et venues incessantes des drogués, témoigne. Elle va s'en mordre les doigts, car, quelques heures plus tard, elle est "identifiée" par les dealers, à la suite d'une "négligence" de la police.

Sa vie et celle de sa famille se transforme alors en un véritable cauchemar. «*J'étais la balance dans le quartier* », explique-t-elle. Le harcèlement permanent des dealers oblige rapidement la famille à prendre la fuite. Direction : la Picardie, où tous entendent refaire leur vie.

Las, rien ne se passe comme prévu : le chef de famille, Jean-François M. , ne retrouve pas de travail, les crédits s'accumulent, la famille est ruinée et mange aux restos du coeur. Le couple attaque alors l'Etat en justice et demande réparation pour la "négligence" des policiers : le dédommagement consenti par l'Etat permettra tout juste de solder les crédits et de payer l'avocat.

La situation financière de la famille, qui n'est jamais parvenue à rebondir après sa "réinstallation", est catastrophique. « *Nous n'avons aucune vie sociale,* avoue Irène. *Pas d'amis, pas de repères. On vit à huis clos. Le pire, ce sont les enfants. Notre garçon de 15 ans est très agressif. Il en veut à la terre entière. Nos vies sont brisées.* » Jean-François, 49 ans, vient d'entamer une grève de la faim : « *On a été spoliés pour avoir été honnêtes. On n'en peut plus. Il faut que l'Etat nous aide* »

Lire l'article original